

VOTRE PORTE D'ENTRÉE AU GOUVERNEMENT DU QUÉBEC

Projet de modernisation de la rue Notre-Dame - Québec et Montréal donnent le feu vert au début des travaux

MONTRÉAL, le 20 nov. /CNW Telbec/ - La ministre des Transports et ministre responsable de la région de la Mauricie, madame Julie Boulet, le ministre du Développement économique, de l'Innovation et de l'Exportation, ministre du Tourisme et ministre responsable de la région de Montréal, monsieur Raymond Bachand, le maire de Montréal, monsieur Gérard Tremblay et le responsable du transport collectif au comité exécutif de la Ville de Montréal, monsieur André Lavallée ont donné aujourd'hui le coup d'envoi du projet de modernisation de la rue Notre-Dame pour lequel le ministère des Transports et la Ville de Montréal entreprendront les travaux dès 2008.

Début des travaux de réalisation

Dès le mois de décembre 2007, un exercice de consultation publique relatif aux mesures d'atténuation du bruit et aux aspects d'intégration urbaine, tels que l'aménagement de la piste cyclable et du sentier piétonnier, des parcs, des espaces publics et éléments patrimoniaux sera amorcé. Ce programme de consultation, qui comprend des séances d'information, de consultations publiques et de présentations de mémoires, se poursuivra en janvier et février 2008. Les résultats de ces consultations permettront de finaliser les mesures d'intégration de cet important axe de transport à son milieu.

Au début de 2008 on procédera à la réalisation des plans et devis finaux du secteur Souigny pour entreprendre les travaux dans ce secteur à la fin de l'été 2008. La seconde phase de construction, qui débutera en 2009, comprendra notamment le déplacement des services publics ainsi que certains aménagements dans le secteur de l'intersection Pie-IX et des parcs Morgan et Champêtre. L'ensemble des travaux s'échelonnent sur une période de six ans. De l'ordre de 750 M\$, le budget prévu pour ces travaux de construction sera partagé entre le ministère des Transports du Québec, à hauteur de 625 M\$, et la Ville de Montréal, à hauteur de 125 M\$.

«Le projet de modernisation de la rue Notre-Dame confirme notre capacité d'innover et de développer un projet adapté aux besoins multiples et répondant aux préoccupations de demain. Confirmant le caractère stratégique de la rue Notre-Dame en matière de déplacement des personnes et des marchandises, la future artère intègre à la fois une infrastructure routière performante comprenant des voies réservées aux autobus et un corridor dédié au transport actif avec le réaménagement de la piste cyclable et du sentier piétonnier dans le parc linéaire. Il s'agit pour le gouvernement du Québec d'un investissement important qui contribuera assurément au dynamisme économique de Montréal» a soutenu la ministre des Transports, madame Boulet.

«Il y a une semaine nous annonçons des investissements dans le Quartier des spectacles. Aujourd'hui, c'est au tour de la rue Notre-Dame. Dès 2008, la transformation de la rue Notre-Dame s'amorcera et servira de bougie d'allumage à la revitalisation économique et sociale de l'Est de Montréal. Fini la congestion chronique qui nuisait au développement. Fini le débordement de la circulation dans les quartiers résidentiels environnants. À terme, ceux qui y vivent verront une différence. Leur qualité de vie et leur sécurité sera nettement améliorée», a déclaré monsieur Tremblay.

«Cette importante annonce s'inscrit dans une série de bonnes nouvelles pour Montréal en matière non seulement d'infrastructures et de transport mais aussi de santé, d'éducation, de tourisme et de culture. Le projet de modernisation de la rue Notre-Dame contribuera au succès économique de la métropole et de l'Est de Montréal et nos efforts se poursuivront» a indiqué monsieur Bachand.

«L'augmentation de l'offre de transport en commun représente un élément clé du projet. On propose ici une réelle solution de rechange aux déplacements en auto solo vers le centre-ville en assurant aux usagers du transport en commun un gain de temps substantiel. De plus, la modernisation de la rue Notre-Dame permettra de reconfigurer le paysage du parc linéaire en le transformant en un lieu public paysagé, convivial et sécuritaire», de souligner monsieur Lavallée.

Le projet

Tel que proposé en 2005, le projet prévoit la transformation de la rue Notre-Dame en une artère de quatre voies par direction dont une sera réservée en permanence pour le transport en commun. De conception novatrice, la solution adoptée pour assurer une desserte plus efficace est axée sur le principe de gestion dynamique de l'offre selon les heures de la journée. Cette toute nouvelle façon de faire permet de canaliser la circulation sur l'axe de la rue Notre-Dame pour libérer le réseau routier local de la circulation de transit qui s'y trouve et ainsi améliorer la qualité de vie dans les quartiers.

En prévision des consultations publiques, la population peut s'informer sur le projet et sur les activités de communication en consultant le nouveau site Internet dédié au projet de modernisation de la rue Notre-Dame à l'adresse suivante : www.projetnotredame.qc.ca.

-30-

[Autres communiqués diffusés par cet organisme](#)

[Envoyez ce communiqué à une adresse électronique](#)



Québec 

© [Gouvernement du Québec, 2007](#)